Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 128 (2002)

Heft: 18: Au-dessus des voies

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ACTUALITÉ

LA TENTATION DE NARCISSE

A propos du futur musée cantonal vaudois des Beaux-Arts

Le 28 août dernier, la sia vaudoise conviait le public au forum d'architectures (f'ar) pour débattre du projet de futur musée cantonal des Beaux-Arts¹. Depuis 1999, date où le Conseil d'Etat chargeait une commission ad hoc de présenter deux ou trois scénarios pour le musée, la question s'est ébauchée dans une tranquillité océane, à peine troublée par quelques bulles nées de courriers de lecteurs dans la presse.

Présidée par Me Georges Muller, cette commission a évalué le potentiel de seize sites, selon quatre critères: nécessité d'être situés géographiquement dans le Grand Lausanne; capacité à héberger le programme du musée réparti sur deux niveaux; évaluation financière; intérêt du site. Il est à relever que ce dernier critère a été détaillé par la commission de la manière suivante: attrait « pittoresque », environnement culturel, valeur touristique, capacité à attirer de nouvelles entreprises, à encourager le mécénat et les donations de collectionneurs.

Chargés de présenter la démarche de la commission, Mme Brigitte Waridel, cheffe du service culturel de l'Etat de Vaud, M. Yves Aupetitallot, conservateur du Musée cantonal des Beaux-Arts, Me Georges Muller, président de la commission ad hoc et M. Eric Perette, architecte cantonal, ont présenté les quatre sites - Chauderon, le Flon, la

gare de Sébeillon et Bellerive - ayant fait l'objet d'une analyse plus approfondie. Celle-ci a débouché sur le choix préférentiel. Ils ont ensuite détaillé les éléments ayant fait pencher la balance en faveur d'une parcelle sise au bord du lac, entre la piscine de Bellerive et les docks de la Compagnie de navigation, à savoir son insertion dans une zone consacrée à la culture et aux loisirs, l'attrait d'une situation au bord du lac, une desserte facile et le moindre coût d'une construction sur un terrain libre.

Objections

Plusieurs orateurs ont présenté des objections concernant soit la démarche choisie, soit son résultat. Luigi Snozzi a tout d'abord critiqué le fait que l'on ait négligé de poser, en préambule, la question de la nature et de la nécessité d'un musée. Il a pointé le paradoxe d'une époque caractérisée, d'une part, par un paroxysme de la guerre et de la violence et, d'autre part, par un désir frénétique de muséification et de fétichisation des objets. Roger Diener, s'il partage cette interrogation sur le moment historique pour fonder un musée des beaux-arts, a par ailleurs rappelé que Lausanne possède deux visages: celui d'une capitale cantonale dont l'identité urbaine est de très grande qualité et celui de siège du CIO et de nombreuses sociétés internationales. La volonté de définir un nouveau musée selon les critères du branding et du marketing lui paraît certes adaptée pour un musée olympique, mais plus

incertaine pour un musée des beauxarts. Sylvain Malfroy a déploré quant à lui que le choix d'un site au bord du lac ait été influencé par le modèle du bel objet autosuffisant, à l'image de projets privés prestigieux comme le sont le musée Guggenheim de Bilbao, la fondation Beyeler à Riehen ou le Centre Culturel de Lucerne. Selon lui, un musée cantonal des Beaux-Arts représente un enjeu démocratique, dont le caractère public ne devrait pas être altérré par le souci de répondre exclusivement aux aspirations des donateurs et des mécènes.

Crédit d'études

La solution de Bellerive apparaît toutefois inamovible². Quelques jours après ce débat, la commission du Grand Conseil a en effet accepté d'entrer en matière sur la demande de crédit d'étude, dont une moitié est assurée par des fonds privés. Le souci de garantir une participation importante des mécènes au financement d'un nouveau musée paraît constituer la priorité aux yeux des politiques, malheureusement absents lors de ce débat.

FDC

- ¹ Ce débat inaugure une série de discussions publiques que la sia vaudoise va mettre sur pied, chaque premier lundi du mois, au théâtre de l'Arsenic à Lausanne.
- ² L'ensemble de la démarche révèle très crûment l'esprit de notre temps. L'édification du Palais de Rumine, elle aussi favorisée par le mécénat, répondait pour sa part à une conception encyclopédique, selon le modèle culturel exposé par Jakob Burkhardt (voir INSA, vol. 5, p. 357).